RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-104761

Département(s) de publication : **69, 03**
Annonce n° **26-104761**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : ACCORD CADRE RELATIF A L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES POUR DES ELEVES OU ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP SUR LES SECTEURS DE VICHY ET CÉRILLY/COSNE D'ALLIER – 2 Lots

Description : L'objet du présent accord-cadre est l'exécution de transports scolaires pour des élèves ou étudiants en situation de handicap domiciliés dans l'Allier avec des véhicules légers, hors utilisation de véhicules sanitaires, à compter de la rentrée scolaire 2027/2028.

Identifiant de la procédure : 079acf9e-bb80-4636-a7ea-7d777a3fb3bb

Identifiant interne : DAF_2026_000395

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Allier et départements limitrophes

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre multi-attributaires: trois opérateurs économiques pour le lot 1 et deux opérateurs économiques pour le lot 2.

2.1.3 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Secteur : Vichy

Description : Exécution de transports scolaires pour des élèves ou étudiants en situation de handicap domiciliés dans l'Allier avec des véhicules légers, hors utilisation de véhicules sanitaires, secteur : Vichy. Pour le lot 1 il doit être prévu au moins 2 véhicules légers permettant chacun le transport d'au moins un fauteuil électrique ou manuel.

Identifiant interne : 26A0395001

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires avec trois opérateurs économiques

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Services de transport routier de voyageurs

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens et organisation mis en place pour répondre aux besoins de fluidité des informations pour contacter le candidat

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Formation des personnels de conduite

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Gestion des incidents

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Pour ce référé la juridiction compétente est le Tribunal Administratif du lieu d'exécution Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de LYON

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Secteur Cérilly – Cosne d'Allier

Description : Exécution de transports scolaires pour des élèves ou étudiants en situation de handicap domiciliés dans l'Allier avec des véhicules légers, hors utilisation de véhicules sanitaires, secteur Cérilly – Cosne d'Allier. Pour le lot 2 il doit être prévu au moins 3 véhicules légers dont 1 de 8 places assises hors conducteur.

Identifiant interne : 26A0395002

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Allier (FRK11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 1 **An**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires avec deux opérateurs économiques

5.1.7 **Marché public stratégique**

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens et organisation mis en place pour répondre aux besoins de fluidité des informations pour contacter le candidat

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Formation des personnels de conduite

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Gestion des incidents

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 70

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 9 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 2

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON. Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative). Pour ce référé la juridiction compétente est le Tribunal Administratif du lieu d'exécution Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative). Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative). Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur le site Internet de la Région et le cas échéant sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence. Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat. Pour plus d'informations, s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de LYON.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de LYON

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Organisation qui traite les offres : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Région Auvergne Rhône-Alpes Direction des Achats

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Adresse postale : 101 cours Charlemagne CS 20033

Ville : Lyon Cedex 2

Code postal : 69269

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Cellule Chloé

Adresse électronique : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Téléphone : 0426733700

Adresse internet : www.auvergnerhonealpes.fr/175-marches-publics-de-la-region.htm

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de LYON

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : LYON

Code postal : 69003

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0530843e-a433-48c9-a6e6-8899a63825f2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2026 à 08:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2026